

REGLEMENT DES JEUX CONCOURS TOUS-LES-HEROS.COM

ARTICLE 1: La société organisatrice

Le site tous-les-heros.com, produit par la société BTI SHOPPING, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS 512 024 746, dont le siège social est situé au 111 avenue Victor Hugo, 93300 Aubervilliers organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat, selon les modalités du présent règlement, et accessible depuis le site www.tous-les-heros.com ainsi que sa page Facebook.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook.

ARTICLE 2: Les conditions de participation

2.1 Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure.

Chaque participant peut jouer deux fois, une fois sur chaque réseau social, soit Facebook et Instagram.

La société se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique et à l'unique participation des participants.

2.2 La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratification(s).

ARTICLE 3: Modalité de participation

Le jeu concours Le Look de Tous les Héros est disponible du 13 août 2016 au 27 septembre 2016 inclus. Les gagnants seront annoncés sur les réseaux sociaux à partir du 28 septembre 2016.

ARTICLE 4: Sélection des gagnants

Les gagnants sont désignés par tirage au sort à l'aide d'un algorithme informatique.

Les gagnants seront désignés après vérification de leur éligibilité au gain de la dotation le concernant. Ils seront contactés par l'Organisateur via Facebook ou Instagram.

Si un participant ne se manifeste pas dans le mois suivant l'envoi de ce courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de l'Organisateur.

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise l'Organisateur à utiliser ses nom, prénom, ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site Internet de l'Organisateur et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

Les gagnants devront se conformer au règlement et s'il s'avérait qu'ils ne répondent pas

aux critères du présent règlement, leurs lots ne leur seraient pas attribués.
Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation.
A ce titre, l'Organisateur se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant avant l'envoi de la dotation.
Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

ARTICLE 5: Dotation

Pour ce jeu, la société organisatrice met en jeu 2 tenues issues de son site Tous les Héros.

Il est convenu qu'en cas de rupture de stock, ou toute autre raison ne permettant pas de fournir la dotation, l'Organisateur proposera une dotation de valeur équivalente au(x) gagnant(s).

ARTICLE 6: Acheminement des lots

L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable de l'envoi des dotations à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant. Si les lots n'ont pu être livrés à leur destinataire pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de L'Organisateur (le gagnant ayant déménagé sans mettre à jour son adresse...), ils resteront définitivement la propriété de L'Organisateur.

Le gagnant est tenu de donner toute information nécessaire afin de garantir le bon déroulement de la livraison des lots (complément d'adresse, code...).

Si le lot ne peut être livré pour une quelconque raison, il sera entreposé dans un lieu déterminé par la société de livraison quelques jours avant de nous être réexpédié.

En nous donnant votre numéro de téléphone, vous serez contacté par la société de livraison.

La société organisatrice ne réexpédiera pas les lots une seconde fois.

ARTICLE 9: Données personnelles

Nous nous engageons à préserver la confidentialité des informations éventuellement fournies en ligne par l'internaute, qu'il serait amené à nous transmettre pour l'utilisation de certains services. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. A ce titre, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations le concernant, qu'il peut exercer ou obtenir communication des informations le concernant en s'adressant par courrier à l'adresse suivante :

Tous les Héros - Service Clients

SUPPLYWEB

4 Rue Newton

14120 Mondeville